

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 9 mai 2016

Éboulement sur le Mont Granier (commune de Chapareillan) Point de situation

A la demande du Préfet de l'Isère s'est tenue ce soir une réunion sur la situation des éboulements sur le Mont Granier à laquelle ont participé les services de l'État (gendarmerie, direction départementale des territoires, service restauration des terrains en montagne de l'ONF), le SDIS, le conseil départemental et la commune de Chapareillan.

Situation géologique :

Après un éboulement de 15 000 m³ sur la face nord-est du Mont Granier le 29 avril dernier, un nouvel éboulement de 30 000 m³ s'est déroulé le 7 mai à une altitude de 1 800 m.

Grâce au suivi du RTM et aux mesures prises, aucune victime et aucun dégât n'a été occasionné par ce nouvel éboulement.

Le diagnostic fait ce jour par RTM identifie un risque de nouveaux éboulements rocheux potentiel de 3 compartiments. (40 000 m³, 40 000 m³ et 10 000 m³) à différents degrés d'instabilité.

Les menaces :

Les services de l'État sont très attentifs et mobilisés sur les menaces que pourraient engendrer ces mouvements géologiques.

- Aucune menace ne pèse sur les habitations
- La piste forestière en aval est susceptible d'être impactée directement par des chutes de pierre.
- En cas de pluie importante, la RD 285 pourrait être impactée par des coulées de pierres provenant de l'éboulement.

Les mesures prises:

Le RTM va poursuivre son suivi du phénomène géologique, notamment avec la pose de nouveaux instruments et la poursuite des prises de vue en lien avec la base d'hélicoptère de la sécurité civile.

En complément des arrêtés municipaux de Chapareillan et d'Entremont le Vieux des interdictions complémentaires vont être prises sur l'activité de spéléologie sur l'ensemble du Mont Granier, avec des contrôles de la gendarmerie nationale.

Les manifestations sportives sont déconseillées sur la voirie et les chemins environnants.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr

